

COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

1417 Essertines-sur-Yverdon

Conseil communal

Essertines, le 6 décembre 2017

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 4 décembre 2017, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

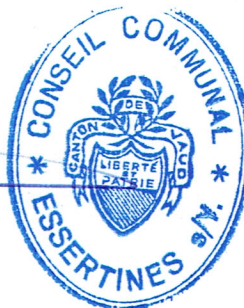
1. Adopté le PV de la séance du 23 octobre 2017
2. Approuvé le préavis sur le budget 2018 tel que présenté par la municipalité, avec un excédent de charges de CHF 107'059,50.

Avec nos compliments

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard